



Le 19 mai, pour la
Journée mondiale
des MICI,
illuminez en violet
un monument de
votre commune !

Votre ville aux couleurs de la Journée mondiale des MICI

Illuminer en violet un monument de votre commune, c'est afficher sa solidarité auprès des personnes touchées par la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique.

C'est également donner de la visibilité à leur souffrance souvent passée sous silence, et à cette urgence de trouver la voie de la guérison.

Vous pouvez faire une demande pour un bâtiment public, un monument, un lieu touristique ou un siège ou bâtiment d'entreprise (cf. la fiche Mobiliser son entreprise pour ce cas précis).

Ils l'ont fait !

"L'idée d'illuminer en violet les bâtiments emblématiques des villes m'a tout de suite séduite. Déjà parce que j'adore le violet, la couleur apaisante de la spiritualité, mais aussi parce que c'est un moyen fort de faire parler de nos maladies encore trop taboues. Comme si toutes les villes du monde entraient en communion et en résistance pour combattre la maladie et donner la force à tous les malades de poursuivre plus sereinement leur vie malgré les difficultés. A Nancy, nous avons le privilège d'avoir la 4e plus belle place du monde, très fréquentée et haut lieu de rassemblement, donc l'idée de la parer de couleur violette s'est tout simplement imposée à moi. Depuis j'y ajoute tous les ans d'autres communes de la Métropole du Grand Nancy et ne désespère pas de voir d'ici quelques années les 22 communes violettes." **Mireille, déléguée Lorraine**

"Habitant Aix-en-Provence, mon choix s'est porté sur la fontaine de La Rotonde, place centrale de la ville. Approche retenue : premier contact à la mairie au service de la Communication qui m'oriente vers le service Protocole & Relations Publiques qui prendra en charge l'illumination de La Rotonde (3 nuits) et la diffusion d'un message indiquant la Journée mondiale des MICI à l'hôpital d'Aix sur les panneaux lumineux de la ville pendant 1 semaine. Fort de cet accompagnement, je suis ensuite retourné au service Com pour démultiplier l'évènement sur les réseaux sociaux de la ville d'Aix ce qui a été accepté avec bienveillance." **Pierre Charles, bénévole Aix-en-Provence**

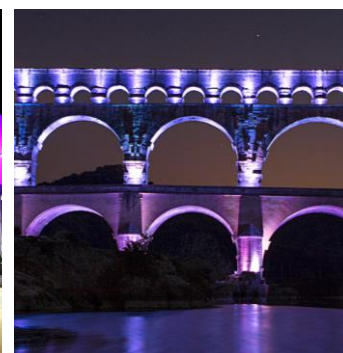
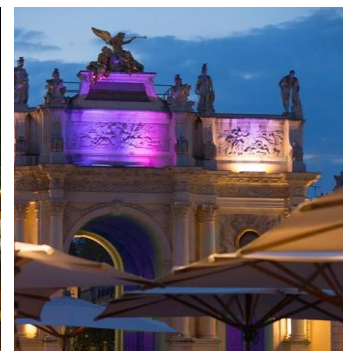
Informations techniques

1. Majorité des cas : il s'agit d'**apposer un filtre de couleur violette sur les projecteurs déjà en place** pour l'illumination des monuments locaux.

Ces filtres consistent en une simple feuille de gélatine résistante aux fortes températures qui se positionne devant une lampe afin de lui donner un flux de couleur déterminé.

Prix: à partir de 15 euros sur Internet (varie en fonction du modèle de projecteur utilisé).

2. Cas exceptionnels : selon le dispositif d'éclairage utilisé, une programmation peut être nécessaire afin d'obtenir la couleur manquante : cette manipulation est souvent onéreuse, ce qui ne permet pas la réalisation du projet.



Comment procéder ?

1. **Contactez votre mairie et/ou le Centre Ressources de la Vie Associative. Vous pouvez également mettre en copie la délégation municipale Santé/Solidarité/Handicap** : le dossier de présentation de la Journée mondiale des MICI 2019 et une lettre / un mail de sollicitation pour expliquer votre démarche vous seront très utiles.

2. **Contactez le service communication de la mairie** pour diffuser l'information sur les panneaux lumineux, le site internet ou la lettre municipale.

Vous pouvez également transmettre le **communiqué de presse** aux journalistes et médias locaux que vous connaissez.

3. Le 19 mai, **prenez des photos** du bâtiment illuminé avec un bon appareil photo ! Postez-les sur les réseaux sociaux avec **#WorldIBDday**

4. Une fois la manifestation terminée, pensez à **envoyer un courrier de remerciement** à la mairie.

Vous pouvez combiner l'illumination avec une autre action : démonstration sportive ou de danse, mobilisation d'une équipe soignante...



Outils à votre disposition

- dossier Journée mondiale 2019
- communiqué de presse à personnaliser
- courriers de sollicitation et de remerciement

Vos contacts

Siège de l'afa Crohn RCH : 01 42 00 00 40 / jmm@afa.asso.fr ou vos référents Illuminations : lorraine@afa.asso.fr ou pierre@afa.asso.fr